



Imprimé à remplir et à retourner en **2 exemplaires** à :

MAIRIE DE PERPIGNAN,
DUOHSC, Division Sécurité Civile Prévention Risques Majeurs
11 rue du Castillet

☎ : 04.68.62.37.18 📠 : 04.68.62.37.20

Joindre les rapports de contrôle définitif attestant de la conformité des travaux au règlement de sécurité (mission S) et rapport attestant de la solidité de l'ouvrage (mission L et PS) plans . - en deux exemplaires

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE AU PUBLIC
POUR ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
APRES REALISATION DES TRAVAUX AUTORISES OU REOUVERTURE D'UN
ETABLISSEMENT FERME DEPUIS PLUS DE 10 MOIS
(article R123-45 – R123-46 CCH)

Monsieur le Maire,

Conformément à la protection du public contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public, j'ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouverture au public de mon établissement, et vous remercie de bien vouloir programmer la visite de la commission de sécurité :

Dénomination :

Adresse :

Nature activité :

Type : - Effectif Reçu : personnes - Catégorie :

N° et date de l'autorisation :

Date fin des Travaux :

Date de la visite de la Commission de Sécurité souhaitée :

Le demandeur

NOM :

Qualité :

A Perpignan, le

Signature